

[Texte]

• 2030

As far as having different patterns, different structures and so on, I do not think you could make the French operations of the CBC more independent without creating two corporations, because at the moment everything is different. We do work very closely together. We have a policy and management committee, where Mr. Delaney, Mr. Harvey, Mike McKeown, the vice-president, and Jean Blais... We meet every month, we discuss, we see how we could work better together, and so on and so forth. However, 99% of the decisions on the French side, for the networks at least, are made in Montreal. They are not made in Toronto or in Ottawa.

The programs are different. There are lots of *téléromans* on the French side. There are none on the English side. We have more information programming on the English side, less information programming on the French side. We have more drama on the French side, less drama on the English side. I really do not understand it.

Mrs. Finestone: Is it then the CRTC? If it had strictly francophone members hearing the licence, etc., would there be less of this sense of their not being understood or the cultural aspects, which are different, not being appreciated? Should they be heard separately when the CRTC hearings are heard? What would solve the dilemma of *la spécificité québécoise ou la spécificité francophone*?

Mr. Juneau: I think I would be wasting our time if I commented too much on the CRTC, because I really cannot. However, if you refer to some form of specificity, I prefer the word "originality". I think we have plenty of originality under the present system, and apart from some excitement with pure legislative approaches, I do not see what objective would be achieved.

The Vice-Chairman: Mr. Caldwell, thank you.

Mr. Caldwell: Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to deal with chapter 10 a little bit. Most of them are motherhood, but I would like to talk about them a little bit anyway, especially as they pertain to number five:

The act should require the CBC to cover the whole range of Canadian programming in fair proportion, while offering Canadians the best of international radio and television that is not normally available.

I noticed in your report that you have some great concerns about this, as I do. I think we have people in this country who would like to see everything on television with nobody watching it, and this is one of the problems we are getting into. It is good to be all things to all people, so because we have so many people wanting to see a show on wood refinishing, we have that

[Traduction]

originales et s'il emprunte des concepts aux émissions américaines qu'il voit, la loi ne pourra rien changer à cette situation.

En ce qui concerne les schémas différents, les structures différentes, et ainsi de suite, je ne crois pas que l'on peut assurer une plus grande indépendance au réseau français de Radio-Canada sans créer deux sociétés car tout est différent à l'heure actuelle. Nous travaillons étroitement ensemble. Nous avons un comité de gestion et de politique, ou M. Delaney, M. Harvey, Mike McKeown, le vice-président, et Jean Blais... Nous tenons une réunion chaque mois, nous discutons, nous tentons de voir comment nous pouvons encore mieux travailler ensemble, et ainsi de suite. Cependant, 99 p. 100 des décisions touchant le volet français, pour les réseaux du moins, sont prises à Montréal. Elles ne sont pas prises à Toronto ou à Ottawa.

Les émissions sont différentes. Le réseau français diffuse beaucoup de téléromans. Le réseau anglais n'en diffuse aucun. Le réseau anglais a davantage d'émissions d'informations que le réseau français. Il y a plus de dramatiques au réseau français, moins au réseau anglais. Je ne vois vraiment pas où est le problème.

Mme Finestone: C'est le CRTC, alors? Si c'était seulement des membres francophones qui entendaient les demandes de licence, etc., serait-on moins enclin à dire que les francophones ne sont pas compris, qu'ils sont différents, que leur culture n'est pas appréciée à sa juste valeur? Leurs demandes devraient-elles être entendues par le CRTC lors d'audiences séparées? Qu'est-ce qui pourrait régler le problème de la spécificité québécoise ou de la spécificité francophone?

M. Juneau: Je crois que je gaspillerais le temps dont nous disposons si je parlais trop du CRTC, car je ne suis pas réellement en position pour le faire. Cependant, au mot «spécificité», j'aimerais substituer le mot «originalité». Je crois que le système actuel laisse beaucoup de place à l'originalité, et hormis l'excitation que pourraient procurer les avenues purement législatives, je ne vois pas quels objectifs on pourrait réaliser.

Le vice-président: Monsieur Caldwell, merci.

M. Caldwell: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais parler un peu du chapitre 10. La plupart des recommandations sont familières, mais j'aimerais en parler un peu, notamment de celles qui touchent le numéro cinq:

Que Radio-Canada ait pour mandat d'offrir la gamme complète des émissions canadiennes selon des proportions d'équilibre. Que la loi précise aussi que le service national offre aux Canadiens les émissions les meilleures de la radio et de la télévision internationales qui ne sont pas habituellement accessibles.

J'ai remarqué dans votre rapport que vous formulez plusieurs réserves au sujet de cette recommandation, tout comme moi d'ailleurs. Je crois qu'il y a des gens au pays qui aimeraient tout voir à la télévision, même si personne ne regarde les émissions, et c'est l'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés. On veut plaire à tout le monde; si un